# Orientations touristiques du Pays des Écrins

# Atouts et faiblesses

## Question préalable

Avant même de débattre des orientations touristiques, une question préalable s'impose : Pour quoi faire ?

#### Quelle est la finalité du tourisme et du développement touristique du Pays des Écrins ?

En clair, quels doivent en être les bénéficiaires ? La population du Pays des Écrins ? Ou seulement les professionnels concernés ? Ou les actionnaires de groupes extérieurs financiers ou privés ?

Trois signaux indépendants amènent en effet à s'interroger sur la finalité du développement touristique :

- Il n'a pas permis le maintien d'une population suffisante pour justifier une classe dans la commune où se situe précisément LA station du canton ;
- L'ouverture d'une crèche a été discutée alors même qu'il manque de places et que des haltes-garderies pour les touristes sont jugées indispensables ;
- Un projet prévoit 3500 lits en fond de vallée commercialisés par un groupe privé.

Le premier signal indique que le modèle actuel arrive à bout de souffle, le second que l'on commence à marcher sur la tête, le troisième que l'on pourrait sacrifier l'intérêt collectif à des intérêts privés.

En préalable à la définition des orientations touristiques, la réponse à cette question est <u>essentielle</u> pour une <u>bonne gouvernance</u> du développement touristique (et même du développement tout court) du Pays des Écrins <u>et pour l'adhésion de sa population</u> au projet.

#### **Faiblesses**

Parler de *faiblesses* a toujours un côté négatif démobilisateur. Il est donc souvent préférable de parler de *points à améliorer* pour se remettre dans une démarche positive. Les faiblesses du Pays des Écrins doivent alors être vues comme autant *d'opportunités d'amélioration* si on peut agir dessus ou de *domaines d'adaptation* si elles s'imposent à nous, comme l'enclavement du nord de la haute Durance.

Domaines, relativement classiques, où des améliorations sont nécessaires :

- 1. La faible notoriété du Pays des Écrins, de ses villages et de ses stations, qui contraste avec la forte notoriété des vallées voisines, qu'il s'agisse de la vallée de la Guisane par l'intermédiaire de Serre Chevalier ou de la vallée de la Clarée.
- 2. L'offre en hébergement, surdimensionnée et partiellement non normalisée avec deux conséquences dommageables :
  - a. Le surdimensionnement d'une part se traduit par des locations à prix bradés et par la chasse au remplissage à bas coûts et, d'autre part se double d'un dramatique défaut de rémunération des hébergeurs locaux;
  - L'absence de normalisation est préjudiciable à une commercialisation efficace via les moyens actuels.

Ne pas vendre une prestation à sa juste valeur (en plus ou en moins) revient précisément à la dévaloriser et ne peut qu'être préjudiciable à long terme pour l'image de marque.

- 3. L'accueil au sens le plus large. C'est tout ce qui concourt à ce que le visiteur se sente bien, depuis son arrivée dans le pays jusqu'à son départ, et qu'il ait envie d'y revenir. C'est un vaste domaine, qui mériterait à lui seul une analyse *Atouts/Faiblesses*, et ensuite un projet d'amélioration en profondeur, et un domaine essentiel car il participe à <u>l'identité du pays</u>. A ce titre, tout le monde est concerné et l'ensemble de la population doit accepter le fait touristique et pas seulement ceux qui en vivent directement.
- 4. Face au zapping des visiteurs, les activités proposées sont trop dispersées et compartimentées, marquées par l'individualisme des opérateurs. Plus d'interactions et de coopérations entre les hébergeurs et les opérateurs d'une part, et entre ceux-ci d'autre part, pourraient changer la donne.

  A titre d'illustration, la randonnée musicale à Dormillouse en 2010 qui a réuni 152 personnes a impliqué Musiques en Écrins, le Parc National, le Bureau des Guides, le gîte de Dormillouse et le doyen du hameau. Il a été question de musique, d'environnement, d'histoire, de patrimoine, de voyages et de vie locale ... Aux dires des participants, ce fut une journée mémorable.

Deux autres faiblesses sont critiques pour le développement touristique du Pays des Écrins :

- 5. La multiplicité des gestionnaires de stations avec la SEM les Écrins et Pelval, dans une situation digne de la Savoie des années 1960. <u>La SEM les Écrins devrait avoir vocation à être l'outil de développement touristique du pays dont elle porte le nom</u>. *L'exercice consistant à citer les faiblesses, eh bien, en voici une, majeure en plus, que personne ne comprend et qui menace la cohésion du pays. Il y a vraiment urgence à tous travailler ensemble sur un projet commun à l'occasion du renouvellement de la DSP.*
- 6. La gouvernance, à savoir, en simplifiant, tout ce qui concourt à l'action collective, toutes les interactions impliquant les décideurs, les acteurs et la population dans un projet partagé.
  L'absence de gouvernance est déjà la cause-racine de la situation de l'OTPE, qu'on l'aborde sous l'angle financier ou sous l'angle managérial. On tire prétexte de la situation pour le transformer sans analyse préalable des causes et sans raison stratégique significative. Son organisation aurait dû être la dernière étape du processus au lieu d'en être la première.

A contrario, et cela incite à l'optimisme, ces tables rondes qui associent tous les intéressés et au-delà sont un élément important d'une bonne gouvernance. Celle-ci implique :

- la <u>définition du territoire</u> concerné en ne considérant que les <u>périmètres de consommation et d'habitat</u> et non les <u>périmètres communaux</u> que les déplacements de bas en haut l'hiver et les déplacements de haut en bas l'été rendent inappropriés ;
- la consultation et l'implication régulière des acteurs pour un projet collectif partagé ;
- le <u>contrôle des actions</u> et la <u>revue des résultats</u> pour <u>correction</u> éventuelle.

Mais un grand pas sera déjà fait dans la bonne direction s'il est tenu compte des résultats des tables rondes et s'il en sort un <u>projet de territoire partagé avec un pilote</u>.

## Atouts

Si l'identification des faiblesses peut permettre d'initier une démarche positive d'amélioration, les *atouts*, que l'on peut aussi appeler *avantages concurrentiels* en marketing, mettent en général sur la défensive. Car il s'agit souvent au mieux de les maintenir, rarement de les renforcer, alors même que les concurrents s'en rapprocheraient ou auraient aussi les mêmes. Il s'agit donc d'identifier les <u>atouts réellement différentiateurs</u> du Pays des Écrins qu'il serait vraiment difficile à d'autres de récupérer.

Le 1<sup>er</sup> est indéniablement son capital environnemental et patrimonial qui se situe dans la beauté et la variété de ses paysages, des rives de la Durance à la haute montagne; dans sa structure en villages avec la préservation d'espaces non construits entre les villages, à vocation agricole ou non; dans la beauté justement de ces villages et dans la richesse de ses patrimoines bâti, religieux, vernaculaire et même industriel.

Mais ce capital est fragile et les menaces sont nombreuses, tel le non enfouissement des lignes THT en projet.

La structure en villages, qui lui donne le caractère 'authentique' si apprécié par les visiteurs, est menacée par le mitage des chalets neufs, souvent des 'lits froids', et encore plus par des projets démesurés de construction de lits qui détruiraient définitivement cette spécificité de la vallée. Ce que Vallouise a rejeté dans la plaine dans les années 1970 sera-t-il construit à Pelvoux au risque de faire disparaître l'un des atouts essentiels de la vallée ?

Si l'embellissement des villages et la restauration des églises est en bonne voie, le petit patrimoine est lui très menacé. Il est même carrément abandonné en beaucoup d'endroits. Citons la démolition récente du Refuge Cézanne, haut lieu de l'histoire de l'alpinisme, qui aurait avantageusement pu être transformé en écomusée comme son homologue Lemercier, ou encore l'état de délabrement de la belle chapelle des Claux du XVIe siècle, transformée en remise et où sont laissées à l'abandon des pièces du patrimoine vernaculaire pourtant dignes là encore d'un écomusée.

Il serait aussi dangereux de considérer qu'il s'agit d'une rente de situation qui se suffit à elle-même. Il convient au contraire de conforter cet atout identitaire par une approche qualitative de l'accueil et des activités proposées.

Un 2<sup>e</sup> atout est l'imbrication étroite du Pays des Écrins et du Parc National de même nom. Sa situation unique comme portes multiples d'accès, au cœur du Parc, l'adhésion à venir de plusieurs de ses communes en font un atout sur lequel peu d'autres territoires vont pouvoir s'appuyer. Mieux il fournit une certification du premier atout!

Un 3<sup>e</sup> atout réside dans sa population, dynamique, riche de ses diversités et qui en veut. Elle développe une vie culturelle et artistique intéressante et variée (théâtre, concerts, conférences, recherches, etc.).

Toutefois, cet atout est fragile : le sentiment d'appartenance et la fierté de leur pays doivent encore être développés, pour que naturellement les habitants en soient les meilleurs prescripteurs. On peut néanmoins délibérément se mettre dans la situation d'ouvrir le pays aux visiteurs parce qu'il y fait bon vivre.

Si l'on combine les trois atouts, que l'on rajoute le soleil, l'accent chantant, le patrimoine et la variété des activités, on a là une **spécificité unique**, qu'aucun autre territoire ne possède à un tel niveau dans les Alpes françaises.

### **Conclusion**

Après avoir répondu à la question sur la finalité du tourisme, en s'appuyant sur les atouts et en tenant compte des faiblesses, et en les confrontant aux attentes différentiées des visiteurs, le projet touristique devrait prendre forme.

On le voit mal à finalité financière si on veut que la population adhère.

Il devra dépasser les clivages communaux et être marqué par la collaboration et la solidarité entre communes.

Il devra s'inscrire dans une vision à long terme et donc dans une démarche durable et résolument qualitative.

Ce devra être un <u>projet collectif de territoire</u> impliquant que le Pays des Écrins et ses communes pilotent et contrôlent, eux-mêmes et ensemble, leur développement à moyen et à long terme et ne le délèguent pas ou ne le concèdent pas à des entreprises extérieures dont les objectifs sont d'un autre ordre et indifférentes au devenir du pays et de ses habitants.

Le 17 octobre 2012,

Paul Billon-Grand 05290 Vallouise